

**LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

*Uda CF n°201147
du 19/10/2023
Moumbrang*

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu** le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- Vu** le décret n°2023-0766/PRES-TRANS du 25 juin 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016 ;
- Vu** la loi n°010/2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu** le décret n°97-254/PRES/PM/MESSRS du 23 mai 1997 portant création de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu** le décret n°2002-288/PRES/PM/MESSRS/MFB du 29 juillet 2002 portant érection de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu** le décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu** le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé (EPS) ;
- Vu** le décret 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant statut particulier des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) ;
- Vu** le décret 2017-1044/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 07 novembre 2017 portant changement de dénomination de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu** le décret 2018-0140/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Université Nazi BONI ;
- Vu** le décret n°2019-0435/PRES/PM/MESRSI/MFPTPS/MINEFID/MS du 09 mai 2019 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'enseignant à temps plein et d'ingénieur de recherche ;

- Vu** le décret n°2023-0504/PRES-TRANS/PM/MESRI du 3 mai 2023 portant organisation du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Vu** les copies légalisées des sept (7) attestations d'admission des enseignants hospitalo-universitaires de l'Université Nazi BONI ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 06 septembre 2023 ;

DÉCRÈTE

Article 1 : Il est créé à l'Université Nazi BONI, au titre de l'année 2022 et pour le compte des admis au 21^{ème} concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), tenu du 07 au 16 novembre 2022, à Abidjan en Côte d'Ivoire, sept (07) emplois de maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) répartis comme suit :

- un (01) emploi en Gynécologie Obstétrique ;
- un (01) emploi en Orthopédie Traumatologie ;
- un (01) emploi en Dermatologie-Vénéréologie ;
- un (01) emploi en Hépatologie, gastro-entérologie ;
- un (01) emploi en Cancérologie ou Oncologie chirurgicale ;
- un (01) emploi en Immunologie ;
- un (01) emploi en Maladies infectieuses.

Article 2 : Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective et le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 20 octobre 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

A large, stylized signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Apollinaire Joachimson KYÉLEM DE TAMBELA

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

A signature in black ink, featuring a large 'A' and several sweeping strokes.

Adjima THIOMBIANO

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction
publique, du Travail et de la Protection sociale

A signature in black ink, with a long horizontal line and a large, stylized 'B'.

Bassolma BAZIE

Le Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Prospective

A signature in black ink, with a large 'A' and several sweeping strokes.

Aboubakar NACANABO

le Ministre de la Santé et de
l'Hygiène publique

A signature in black ink, with a large 'K' and several sweeping strokes.

Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU